

**Délibération n° 2016-59 CTRL en date du 1^{er} septembre 2016
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des inscriptions et à des radiations au sein du groupe cible
de l'Agence française de lutte contre le dopage**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 54 rectifiée des 12 juillet 2007 et 18 octobre 2007 portant modalités de transmission et de gestion des informations de localisation des sportifs faisant l'objet de contrôles individualisés et de sanctions en cas de manquement,

Sur le rapport du Directeur du Département des contrôles,

Considérant, d'une part, qu'il y a lieu de procéder à l'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant le canoë-kayak, après consultation de la fédération dont ils relèvent ;

Considérant, d'autre part, qu'il importe de procéder à la radiation du groupe cible de sportifs dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, notamment en raison soit du constat de leur non-participation aux Jeux olympiques soit de l'arrêt de leur carrière sportive ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont inscrits dans le groupe cible de l'Agence les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont les noms figurent en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 54 rectifiée, susvisée.

Article 4 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 1^{er} septembre 2016.

Le Président
de l'Agence française de lutte contre le dopage

Bruno GENEVOIS

Signé

**Annexe 1 à la délibération n° 2016-59 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 1er septembre 2016 :
inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Canoë-kayak	M.	Rémy	BOULLE
Canoë-kayak	M.	Martin	FARINEAUX
Canoë-kayak	Mme	Agnès	LACHEUX

TOTAL	3
--------------	----------

**Annexe 2 à la délibération n° 2016-59 CTRL
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 1er septembre 2016 :
radiation de sportifs du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Boxe	M.	Oualid	BELAOURA
Boxe	M.	Chabane	FEMIN
Boxe	M.	Marcus	GEVIA
Boxe	Mme	Erika	GUERRIER
Boxe	Mme	Wassila	LKHADIRI
Gymnastique	Mme	Youna	DUFOURNET
Gymnastique	Mme	Valentine	PIKUL
Handball	Mme	Laura	KAMDOP

TOTAL**8**